



COMPTE RENDU CCVL QUARTIER SAINT-MARTIN // PETRICOT

Maison des Associations le Jeudi 13 Mars 2025 à 18h00

Présents :

Mairie de Biarritz :

- **Mme Elena KUTUZOVA**, Conseillère Municipale, Délégué à la Démocratie Participative et aux Jumelages. Référente du Quartier Saint-Martin / Pétricot,
- **Mme Françoise FORSANS**, Conseillère Municipale subdéléguée aux droits des femmes. Référente quartier Jules-Ferry.
- **Mme Valerie SUDAROVICH**, Conseillère Municipale, Déléguée à la politique inclusive, à la danse et au théâtre, à la démocratie participative, à la vie associative, aux conseils de quartiers - Référente de quartier Milady / la Négrresse.
- **M. Thomas HABAS**, Chargé de mission, Culture - Démocratie Participative participe au CCVL Saint Martin Pétricot
- **Mme Charlotte LANCARO**, Directrice de la Citoyenneté, de la Vie associative et des Transitions.
- **Mme Lucie BOZZA**, Responsable des instances de quartiers

Membres :

- **Mme Janie COUDERT**
- **M. Michel RECART**
- **Mme Caroline DORILLE**
- **M. Gérard MARTIREN**
- **M. Marcel BULTHEEL**
- **Mme Christine MICHAUD-RUFFIER**
- **Mme Catherine CLARY DARRE**

Excusés :

- **Mme Claudine CENTOMO COUGNENC**
- **Mme Marie Carmen GOMEZ BONO**

Absent :

- **Mme Aude CHABRIER**

Ordre du jour :

- **Présentation de la feuille de route de février à juin 2025**
- **Rappel du planning et bilans des précédents ateliers**
- **Rappel des choix des idées/ projets définitifs pour le mandat**
- **Présentation de l'atelier 4 :**
 - **Objectifs de l'atelier 4 et son organisation**
 - **Déroulement de l'atelier et outils utilisés**

Les deux CCVL (JULES FERRY LAHOUCHE KLEBER et SAINT MARTIN PETRICOT) sont regroupés pour une présentation commune à l'issue de laquelle chaque CCVL rejoignent leur salle respective pour travailler en atelier avec leur référent de quartier.

PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Mesdames Elena KUTUZOVA, Françoise FORSANS, Valerie SUDAROVICH et Charlotte LANCARO accueillent les participants.

Mme Lucie BOZZA, responsable des instances de quartier, rappelle la feuille de route de février à juin 2025.

Il y aura deux sessions d'ateliers :

Atelier 4 (Février/Mars) :

- Travail sur les projets choisis
 - Identifier les acteurs et les partenaires des projets
 - Identifier les différentes actions pour chaque projet
- Proposition d'intégration dans des projets existants

Atelier 5 (Juin) :

- Travail sur les projets choisis (fin)
- Etude de faisabilité des projets avec les services
- Proposition d'intégration dans des projets existants

Petit rappel :

Pour ce nouveau mandat, les CCVL travaillent en mode projet. Toutes les demandes ou signalements que les membres souhaitent faire remonter doivent passer par le Service Allo Mme le Maire (0 800 70 60 64 ou allomadamelemaire@biarritz.fr) en mettant en copie le Service des Instances de Quartiers. Un suivi des demandes est effectué par le Service Allo Mme le Maire avec les services concernés toutes les semaines.

Certains membres ont émis un avis très positif sur ce service et sollicitent parfois les permanences de quartier avec leur élue référent et celles de Mme le Maire.

Remarque :

Sur la mise en place du nouveau tracé de la navette de PETRICOT. Certains membres déplorent un manque de concertation avec les riverains et les membres du CCVL (place de stationnement supprimés, arrêt modifié,...)

DEROULEMENT DE L'ATELIER 4

Mme Lucie BOZZA, Responsable des Instances de quartier, présente les objectifs et le déroulement de l'atelier 4.

Elle rappelle que le dernier atelier a permis de faire ressortir les propositions qui ont fait consensus et sur lesquelles le groupe va pouvoir travailler collectivement.

Pour votre quartier les projets sont les suivants :

| THEMATIQUES | AXES DE TRAVAIL | IDEES/PROJETS CHOISIS |
|-------------|--|--|
| MOBILITE | MOBILITE DOUCE | Développement du plan de mobilité douce |
| | SECURITE | Trottoirs accessible |
| | STATIONNEMENT | Traçage au sol des places de stationnement |
| ANIMATION | DEVELOPPEMENT DES COMMERCES DE PROXIMITE | Aménager la place Labat |

A partir de ces idées/projets, le travail dans cet atelier 4 est de faire une planification des actions identifiées à mettre en place.

Puis une étude de faisabilité sera faite avec les services et le choix des projets proposés par les services.

Comme pour ce quartier les idées ne sont pas des projets explicites, les membres doivent dans un premier temps échanger pour redéfinir des projets précis (actions, lieux...).

Organisation :

La salle est organisée en 2 tables selon les 2 ateliers.

Les deux groupes de travail vont travailler sur les projets choisis avec les outils proposés :

- Identifier les acteurs et les partenaires des projets
- Identifier les différentes actions pour chaque projet

Ils changent de thème au bout de 40 min.

A l'issue, une restitution est faite en groupe complet pour regrouper l'ensemble des éléments 30 min.

BILAN DE L'ATELIER 4

PROJET 1 : DEVELOPPEMENT DU PLAN DE MOBILITE DOUCE

PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

L'idée : est d'identifier les différents acteurs concernés par le projet pouvant s'y impliquer et/ou identifier les influences positives ou négatives. Il s'agit de lister l'ensemble des acteurs et de discuter de leur importance et de leur potentielle mobilisation vis-à-vis du groupe, du projet.

Objectifs :

- Identifier les acteurs (dont les participants) concernés et/ou ayant une influence sur le sujet abordé.
- Identifier les freins et leviers pour la mise en œuvre d'une action

Voici quelques questions pour aider les membres des CCVL dans cet exercice :

- Qui sont les personnes qui vont activement participer au projet ?
- Quelles sont les personnes qui ont un intérêt quelconque dans la réalisation du projet, mais qui ne participeront pas activement à celui-ci ?
- Quelles sont les personnes qui seront impactées positivement ou négativement par les résultats du projet ?
- Quels sont les partenaires, prestataires et fournisseurs à qui il faudra faire appel pour réaliser le projet ?
- Qui sera en charge du pilotage de votre projet ?

Favorable au projet :

Neutre ou indifférent

Défavorable au projet

Travail à terminer

PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

Objectifs :

- Planifier l'action à mettre en œuvre.
- Identifier les référents pour la mise en œuvre des actions.
- Structurer et produire une représentation visuelle des échanges

« Pourquoi ? : »

- Identification des trajets à privilégiés pour les mobilités douces
- Encourager à quitter la voiture
- Adaptation aux réglementations
- Favoriser les transports en commun
- Application stricte de la Loi LOM
- Trottoirs

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

- Agglomération/ syndicat des mobilités
- Ville
- Participants (concertation)

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

- Etablir un plan de circulation (ex : Copenhague)
- Pistes cyclables
- Navettes
- Trottoirs
- Arrêt de bus
- Accès PMR

« Où ? » : où a lieu la tâche ?

- Au départ de Saint Martin vers les autres quartiers (Ex départ de l'Eglise Saint Martin vers les points suivants :
 - Gare de la Negresse
 - Rond-point du Mousse
 - Rond-point Rhin et Danube (Aéroport)
 - Rond-point du Barroilhet (Entrée autoroute)
 - Place Georges Clemenceau
 - Côte des Basques /Carrefour d'Hélianthe
 - Les Halles,
 - Le port vieux
 - Médiathèque
 - Stade Aguilera
 - Milady
 - Bidart
- Modification des arrêts de navettes Pasteur Grammont
- Application de plots rigides sur le trottoir angle Kennedy et acacias devant la baleine
- Identifier les points névralgiques

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ?

- Créer des lignes de déplacements numérotées comme les lignes de bus
- Poreux

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

- A chaque fois qu'il y a un chantier concernant la mobilité

Remarque (compte rendu réunion groupe 23/01/25) : Si la ville a un plan de circulation cycliste global, il est indispensable que le groupe en ait connaissance, sans cela aucune avancée n'est possible. S'il n'y en a pas quelle est la logique des travaux effectués ponctuellement ? En particulier une concertation sur ces parcours est nécessaire afin d'éviter la configuration constatée sur la piste cyclable de l'avenue du Lac Marion. Cette avenue est traversée par la piste cyclable à deux reprises en moins de 200 mètres dans des conditions dangereuses du fait de la vitesse excessive des véhicules (voir photo).



PROJET 2 : AMENAGER LA PLACE LABAT

PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

Favorable au projet :

- Mairie (services)
- Riverains
- Quartiers
- Commerçants du marché

Neutre ou indifférent

- Fournisseurs

Défavorable au projet

- Mairie (services)
- Associations quartiers
- Riverains

PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

« Pourquoi ? » :

- Amélioration circulation (danger)
- Qualité de vie
- Pour installer le marché saint martin
- Décourager le passage de véhicules en transit (entre l'avenue Kennedy, l'avenue de Gramont et l'avenue Pasteur), c'est le problème numéro 1 du quartier.

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

- Mairie (services)
- Fournisseurs
- Riverains
- Associations quartiers
- Commerçants du marché

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

- Sens unique de circulation
- Réserver un endroit pour le marché
- Préserver la végétalisation de la place et du quartier
- Préserver les arbres existants au centre de la place • Réserver un endroit pour le marché
- Modifier le plan de circulation : Les sens de circulation des rues du quartier doivent être revus en fonction de cet aménagement.
- Installer un espace de détente / bancs (jeux pour enfants ou autre a été abordé mais devra être débattu)

« Où ? » : où a lieu la tâche ?

- Place LABAT

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ?

- Neutraliser définitivement le tronçon qui mène de la rue des Acacias à l'allée de Castera, ne laissant à la circulation que le tronçon de l'allée de Castera à l'allée des Prunus.
- Diminuer l'artificialisation des sols Le tronçon de la rue des Acacias à l'allée de Castéra peut être végétalisé jusqu'au portail du n°28
- Séparer la place en deux
 - Une partie circulation
 - Une partie polyvalente (Marché, récréatif...)

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

- Avant la fin du mandat

Autre :

- Le groupe souhaite avoir connaissance du futur plan de circulation et de ses éventuelles modification les jours de marché.
- Comment est prévue la concertation avec les riverains au sujet de cet aménagement ?
 - Le Groupe,
 - La Mairie,
 - Les deux ensemble ?
 - A quel stade du projet ?

Remarques :

- Les membres du CCVL souhaitent être assurés d'être présents et intégrés à chaque étape de l'étude du projet et des prises de décision.

PROJET 3 : TROTTOIRS ACCESSIBLES

PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

Favorable au projet :

Neutre ou indifférent

Défavorable au projet

A terminer

PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

« Pourquoi ? »

- Aménagement sécurité
- Accessibilité des piétons
- PMR
- Véhicules stationnés sur l'emprise de l'ex station-service (café de la Baleine)

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

- Mairie

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

- Sens de circulation
- Sens unique
- Remplacement des espèces envahissantes et destructives
- Sécuriser les bases des poteaux

« Où ? » : où a lieu la tâche ?

- Hypercentre quartier saint martin
- Place LABAT
- L'ensemble du quartier
- Beausoleil
- Cimetière
- Café de la Baleine
- Angle Kennedy allée acacias

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ?

- Entreprises spécialisées

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

- Le plus tôt possible
- Responsabilité de la Mairie en cas d'accident

PROJET 4 : TRAÇAGE AU SOL DES PLACES DE STATIONNEMENT

PARTIE 1 : Identifier les acteurs et partenaires

Favorable au projet :

Neutre ou indifférent

Défavorable au projet

À terminer

PARTIE 2 : Que devons-nous faire (quelles tâches) pour mettre en place cette action ?

« Pourquoi ? »

- Faciliter l'accès aux commerces (pharmacie)
- Faciliter l'accès aux usagers

« Qui ? » : qui est en charge de la tâche ? Il peut s'agir de participants ou alors de partenaires extérieurs, à mobiliser par la suite.

- Ville services techniques

« Quoi ? » : description de la tâche, du résultat attendu (ex. dans le cas de la mise en place d'un compost collectif : les dimensions exactes du bac à compost, le descriptif du déroulement de l'inauguration, etc.)

- Traçage Peinture

« Où ? » : où a lieu la tâche ?

- Avenue Pasteur
- Place de stationnement pour la pharmacie Kennedy

« Comment ? » : quels matériels/matériaux sont nécessaires et quelles sont nos ressources ? Quelles sont les étapes nécessaires pour effectuer la tâche (peut donner lieu à des sous-tâches et donc des ramifications de la branche principale) ? **à terminer**

« Quand ? » : quand a lieu la tâche et/ou à quel moment vis-à-vis des autres tâches à effectuer ?

- Le plus tôt possible (pharmacie)

Bilan :

Ce 4^{ème} atelier avait pour objectif d'identifier les différents acteurs concernés par le/les projets pouvant s'y impliquer et/ou identifier les influences positives ou négatives. Il s'agissait de lister l'ensemble des acteurs et de discuter de leur importance et de leur potentielle mobilisation vis-à-vis du groupe, du projet en faisant en sorte que chacun puisse s'exprimer (tour de table, petits groupes...)

Le groupe s'est concentré sur le projet 1 et 2 et a pu remplir l'ensemble des outils proposés.

Par ailleurs, parmi les idées/ projets choisis certains nécessitent un travail supplémentaire avant de s'y engager. Le groupe pourra se réunir dans les prochaines semaines pour travailler en autonomie sur les autres projets.

Le travail se poursuivra également dans l'atelier 5.

Les plus importants devront être étudiés minutieusement, avec l'aide experte des services de la Mairie, pour qu'ils soient le plus adaptés possibles et arrivent à répondre à la problématique sans impacter le budget de la commune.

Par ailleurs, les membres des CCVL pourront également être sollicités pour participer, s'ils le souhaitent, à des projets existants portés par les services de la ville. Ils pourront se dérouler en dehors des ateliers CCVL et seront généralement organisés en journée avec les services.

Mme Françoise FORSANS, Madame Elena KUTUZOVA et les services remercient l'ensemble des membres du CCVL présents pour leur implication.

Séance levée à 20h00

Compte rendu effectué, par Lucie BOZZA, à partir des notes prises en séance.